



DECLARATION PREALABLE D'UNE VENTE AU DEBALLAGE SANS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

(art. L.310-2, L.310-5, R.310-8, R.310-9, R.310-19 du code du commerce et art. R.321-1 et R.321-9 du code pénal)

à déposer ou à faire parvenir en recommandé avec accusé de réception accompagnée du justificatif d'identité du déclarant

Date de réception en Mairie d'Oraison :

**MAIRIE D'ORAISSON
Monsieur le Maire
Service REGLEMENTATION
22 Rue Paul Jean
04700 ORAISSON**

Identification du déclarant (Pour les personnes morales, dénomination sociale, nom et prénom du représentant légal ou statutaire)

Nom, prénom : _____

Dénomination sociale (le cas échéant) : _____

Adresse : (n°) _____ (rue) _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tel (obligatoire) : _____

N° SIRET : _____

Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, parking d'un magasin, détail salles, etc...) :

Marchandises vendues* : neuves occasion (*cocher la case correspondante)

Nature des marchandises vendues : _____

Date de la décision ministérielle (concerne uniquement les ventes au déballage de fruits et légumes frais en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

Date de début de la vente : _____ / _____ 20____ date de fin de la vente : _____ / _____ 20____

Durée de la vente (en jours) : _____

Engagement du déclarant

Je soussigné(e), Nom _____ Prénom _____

Certifie exacts les renseignements contenus dans la présente déclaration et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R.310-8 et R.310-9 du code de commerce.

Demande faite le : _____ 20____

Signature obligatoire & cachet

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15000 € (art. L.310-5 du code de commerce).

Cadre réservé à l'administration

recommandé avec demande d'avis de réception remise contre récépissé

Observations :

• débit temporaire de boissons : licence 1 licence 3

• ODP : _____ n° d'enregistrement récépissé : _____